



Petit Règlement interne aux PRE-ADOS de la Ferme

Dans l'objectif d'éviter l'utilisation d'image, l'individualisme, les comportements déviants, ..., nous vous demandons de respecter le règlement ci-dessous. Celui-ci ne pourra pas être contesté, il est donc non négociable. Si besoin, l'équipe d'animation se réserve le droit d'apporter des modifications pour l'améliorer.

Nous vous conseillons de n'amener à la Ferme que le strict minimum. Dès le matin, vous devez poser votre sac, vos affaires personnelles, à l'étage. Vous ne pourrez y retourner que sur autorisation d'un animateur.

- **Tout objet de type console de jeux, MP3/4 n'est pas autorisé pendant les temps d'activités.**
- **Tout appareil à usage photographique ou vidéo est strictement interdit.**
- **L'utilisation du portable n'est pas autorisé, même pour écouter de la musique (sauf avec oreillettes pendant les transports)**
- **La cigarette est interdite aux mineurs**
- **Les actes violents, discriminants, dégradants...ne seront pas tolérés et pourront entraîner des sanctions adaptées.**

En venant à la ferme je m'engage donc à respecter ce petit règlement non négociable, les règles négociables pour mieux vivre ensemble que l'on va travailler et afficher, le matériel mis à disposition pour le collectif.

Je m'engage aussi à participer à la vie collective, à être acteur de mes vacances, et à me comporter de manière respectueuse avec tout le monde.

Nom prénom de l'enfant :

Signature de l'enfant

Signature parents